

Droits de scolarité: où ira l'argent?

On peut douter que la hausse des droits de scolarité serve à améliorer le sort des étudiants du baccalauréat.

Ce texte est paru dans *La Presse* du 7 janvier 2010

Gaëtan Lafrance, professeur honoraire à l'INRS-EMT, membre associé au GREEN de l'Université Laval et auteur de «Quel avenir pour la recherche?» (Éditions Multimondes, 2009).

Le gouvernement du Québec a amorcé hier une réflexion sur le financement des universités. Déjà, il met les cartes sur table: le gouvernement du Québec consacre plus d'argent par étudiant que le reste du Canada pour le fonctionnement des universités. Ses dirigeants devront se débrouiller pour trouver de nouvelles sources de fonds.

Bien, dit la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Mais aidez-nous à mettre en place trois solutions: hausser les droits de scolarité, augmenter la part de privé dans le financement universitaire et convaincre le gouvernement fédéral d'inclure les frais indirects dans les subventions accordées en Recherche et développement (R-D).

Selon le plus récent calcul de la CREPUQ, il manquerait 621 millions de dollars aux universités pour qu'elles fonctionnent normalement. Première solution, ramener les droits de scolarité au niveau de la mythique année 1968, ce qui représenterait un ajout de 225 millions dans le système. Comme le recteur Denis Brière l'affirme, il était courant à cette époque de travailler pour payer ses études. La société d'aujourd'hui, plus riche, peut donc se permettre une mise à niveau. Ça se discute.

Mais les étudiants sont en droit de se poser deux questions: à quoi va servir ce nouvel argent, 42 ans plus tard les services sont-ils comparables? L'université d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle des années 60. Elle est performante et offre une programmation beaucoup plus diversifiée. Toutefois, la clientèle au bac a commencé à stagner, de là cette chasse effrénée pour de nouveaux étudiants, de là aussi cette prolifération de centres satellites, genre Sherbrooke à Longueuil.

En réaction, l'université s'est également tournée vers la formation supérieure. Pour preuves, le nombre d'étudiants gradués a explosé depuis 15 ans. Résultats, l'énergie productive des professeurs réguliers est désormais assignée à la recherche, toutes disciplines confondues, de la science la plus dure à l'humanité la plus soft. L'enseignement au bac n'est plus un critère de promotion, c'est de plus en plus une affaire de chargé de cours. Voilà un changement de taille par rapport à 1968. On peut donc douter que la hausse des droits de scolarité serve vraiment à améliorer le sort des étudiants du bac.

En pratique, les universités québécoises pigent de plus en plus dans leur budget de fonctionnement, lié aux activités de R-D, pour financer le béton de leurs installations. C'est ce que conclut une étude de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) rendue publique en octobre 2010. En 10 ans, soit entre 1997 et 2007, la part de financement des immobilisations grevée à même le budget de fonctionnement est passée de 26% à 45%.

Les professeurs-chercheurs connaissaient déjà le phénomène. Que penser alors de cette proposition de consacrer une partie des sommes obtenues des organismes subventionnaires à l'entretien des édifices? Dur à avaler, car les professeurs paient déjà l'épicerie. Les fonds fédéraux de R-D stagnent. Une telle proposition signifie donc une baisse des fonds pour la recherche en soi.

Il faut bien voir que les propositions actuelles pour régler le sous-financement des universités ne remettent pas en question la structure existante. Pourtant, le caractère figé de la programmation actuelle, la duplication incontrôlée de départements, la stagnation attendue des effectifs professoraux et le virage vers la recherche correspondent à un système parfois coûteux qui ne s'accorde pas nécessairement avec les nouvelles priorités de la société en transition rapide. Ça soulève une question fondamentale: doit-on revoir en profondeur les orientations de l'université québécoise?

Pour l'essentiel, l'université québécoise a 40 ans et repose sur la vision de ceux qui l'ont créée. Une trop brève rencontre des partenaires en éducation risque de passer complètement à côté des problèmes de fond.